

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°89-2023-340

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2023

Sommaire

Direction académique des services de l'éducation nationale /

89-2023-11-06-00003 - Arrêté de composition modificatif du Conseil départemental de l'éducation nationale de l'Yonne (4 pages)

Page 3

Direction académique des services de
l'éducation nationale

89-2023-11-06-00003

Arrêté de composition modificatif du Conseil
départemental de l'éducation nationale de
l'Yonne



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

**ARRÊTÉ DE COMPOSITION MODIFICATIF
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'YONNE**

Le Préfet de l'Yonne

VU le code de l'éducation et notamment son article L 235-1 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté PREF/SAPPIE/BCAAT/2023/165 donnant délégation à monsieur Jean-Baptiste LEPETZ ;

VU l'arrêté de composition du conseil départemental PREF/ 89-2023-10-17-00029, publié en date du 20 octobre 2023 dans le recueil des actes administratifs spécial (nominatifs) N°89-2023-319.

ARRETE

Article 1 : le conseil départemental de l'Éducation nationale est modifié comme suit :

1. REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS

Maires

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Sébastien KARCHER Maire de Villeneuve l'Archevêque	M. Xavier COURTOIS Maire de Massangis
Mme Nathalie LABOSSE Maire de Noyers-sur-Serein	M. Marcel CHEVILLON Maire de Coulanges-sur-Yonne
Mme Françoise SAVIE-EUSTACHE Maire d'Épineuil	Mme Catherine CORDIER Maire de Ouanne
Mme Dominique CHAPPUIT Maire de Rosoy	M. Luc MAUDET Maire des Vallées de la Vanne

Conseillers départementaux

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Grégory DORTE Conseiller départemental de Pont-sur-Yonne	M. Jean-Luc GIVORD Conseiller départemental de Sens 2
M. Alexandre BOUCHIER Conseiller départemental de Thorigny-sur-Oreuse	M. Jordan HEITZMANN Conseiller départemental d'Avallon
Mme Najiba HADJALLI Conseillère départementale de Vincelles	Mme Frédérique COLAS Conseillère départementale de Joigny
Mme Elisabeth FRASSETTO Conseillère départementale de Villeneuve-sur-Yonne	Mme Irène EULRIET Conseillère départementale de Charny
Mme Isabelle FROMENT-MEURICE Conseillère départementale de Cœur de Puisaye	Mme Delphine BILLON Conseillère départementale d'Auxerre 4

Conseillers régionaux

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Isabelle POIFOL-FERREIRA	Mme Jamilah HABSAOUI

2. REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS TITULAIRES DE L'ÉTAT

Fédération syndicale unitaire

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Agnès COCHARD	Mme Lorène DE SMITT
M. Renaud MESLIN	Mme Isabelle PRILLOT
Mme Nathalie MONTEZ	Mme Anne GÉBICA
M. Philippe WANTE	M. Stéphane LAFON
M. Arnaud PRISOT	Mme Nathalie BERRUE

UNSA éducation

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Solange SILVAN	Mme Anaïs FROTEY
Mme Marie-Claude LAMOUREUX	Mme Lydie GALONSKA

Force ouvrière – FNEC-FP-FO

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Nadège GIRAULT	M. Jérôme THIRIET
Mme Lucie MILLOT-MORISSOT	Mme Claire CALVET
M. Adrien PROVENCE	Mme Jessica ZAOUR

3. REPRÉSENTANTS DES USAGERS

a) Représentants des usagers

FCPE

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Mickaël MOISON	<i>à désigner</i>
Mme Manon ECKHARDT	<i>à désigner</i>
Mme Danièle MAINGAINT	<i>à désigner</i>
Mme Yvette MAFOUANA	<i>à désigner</i>
M. Yann CHANDIVERT	<i>à désigner</i>

PEEP

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Benoit FEVRE	<i>à désigner</i>
Mme Chantal GOAOC	<i>à désigner</i>

b) Représentants des associations complémentaires de l'enseignement public

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Virginie JAYET	M. Jean-Yves GRÉGOIRE

c) Personnalités compétentes

- Désignées par le préfet

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Pierre GAUTHIER	Mme Marie-Louise PLOT

- Désignées par le président du Conseil départemental

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Dominique CHARLOT	<i>à désigner</i>

4. DÉLÉGUÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE (sans voix délibérative)

5.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Danielle MULLER	Mme Colette CHAUFFOURIER

Article 2 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté préfectoral de composition du CDEN de l'Yonne PREF/SAPPIE/BCAAT/2021/0461 du 25 novembre 2020.

Article 3 : Le Secrétaire général de la DSDEN de l'Yonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne.

Fait à Auxerre, le 06 novembre 2023

Pour le Préfet de l'Yonne
et par délégation,
le directeur académique des services
départementaux de l'éducation nationale
de l'Yonne

Jean-Baptiste LEPETZ

